

Avis de Modification de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Virginie CAMUS BRECHAT, Notaire à Saint-Pierre et Miquelon le 9 juin 2022, il a été procédé à la modification de régime matrimonial ci-après, savoir :

Informations concernant les époux

Jean-Luc Didier Dominique DRAKE

Briddie Jeanne Marie ARROSSAMENA

Domiciliés à Saint-Pierre (97500) 40 Route du Cap aux Basques
BP 759

Mariés à la Mairie de Saint-Pierre (97500) le 10 août 1979

Régime matrimonial d'origine : régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts

Informations concernant la modification de régime matrimonial

Modification opérée : adoption du régime conventionnel de la communauté universelle avec stipulation d'une clause attribuant la totalité de la communauté au survivant des époux

Notaire rédacteur de l'acte :

Me Virginie CAMUS BRECHAT

Informations concernant les oppositions

Les oppositions, s'il y a lieu, seront adressées, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice auprès de :

Me Virginie CAMUS-BRECHAT, 17 rue Ducouedic, B.P. 1818
– 97500 Saint-Pierre et Miquelon.

Pour avis et mention

MeVirginie CAMUS BRECHAT